



Notice Package / Paquet d'avis

**Proposed SLI Tower Inc. Wireless Radiocommunication Tower / Tour de radiocommunication sans fil
proposée par SLI Tower Inc.**

**58251 Laidlaw Road, Laidlaw, BC (49.324373, -121.619138)
SLI Towers File Number / Numéro de dossier des tours SLI: TOWB041**

The Canadian telecommunications industry provides an essential service to Canadians, coast to coast. In response to significant rising demand for wireless voice and data services in Laidlaw, within the Fraser Valley Regional District, SLI Towers Inc. is proposing to construct a self-support tower installation to facilitate the co-location of all radio-communication carriers.

L'industrie canadienne des télécommunications fournit un service essentiel aux Canadiens, d'un océan à l'autre. En réponse à la demande croissante de services de voix et de données sans fil à Laidlaw, dans le district régional de la vallée du Fraser, SLI Towers Inc. propose de construire une tour autoportante pour faciliter la colocalisation de tous les transporteurs de radiocommunication.

What kind of tower is proposed? / Quel type de tour est proposé?

A 60-metre self-support tower, to be located on the southwest side of the property. A photo simulation of the proposed tower is shown in Appendix "A" of this notification package.

Une tour autoportante de 60 mètres, à implanter du côté sud-ouest de la propriété. Une simulation photographique de la tour proposée est présentée à l'annexe « A » de ce dossier de notification.

Compound Details / Détails du composé

The tower will be located within a square-shaped fenced compound, approximately 12m x 12m, and will be surrounded by a 2.4m high board fence. The shelters supporting the tower will be located within the compound, adjacent to the tower. More details of the site layout are shown in the sketch in Appendix "B" of this document.

La tour sera située dans un complexe clôturé de forme carrée, d'environ 12 mx 12 m, et sera entourée d'une clôture en planches de 2,4 m de haut. Les abris soutenant la tour seront situés dans l'enceinte, à côté de la tour. Plus de détails sur l'aménagement du site sont présentés dans le croquis à l'annexe «B» de ce document.

Tower Location / Emplacement de la tour

Municipal address / Adresse municipale: 58251 Laidlaw Road, Laidlaw, BC

Coordinates of tower compound / Coordonnées de l'enceinte de la tour: 49.324373, -121.619138

An aerial view of the tower and compound location is illustrated below / Une vue aérienne de la tour et de l'emplacement du complexe est illustrée ci-dessous :



Figure 1: Tower location (illustrated by the green star) / Figure 1: Emplacement de la tour (illustré par le étoile verte)

Why is this installation needed? / Pourquoi cette installation est-elle nécessaire?

Given the current climate of many residents working from home, there has been an increasing demand for cellular and internet coverage. When seeking to enhance coverage in Laidlaw, SLI Towers has contacted the FVRD to inquire regarding any new tower applications or approvals, as well as reviewed existing towers for co-location opportunities, and have determined that there are no viable co-location options.

The nearest existing tower to the proposal location is a shared Rogers and Telus tower (green pin) approximately 4.9 km northeast from the proposed installation. The next closest existing tower is a small Rogers monopole (red pin) approximately 8.9 km west along Highway 1 in Floods. These facilities are not close enough to the target area along Highway 1 nor tall enough as is necessary to provide the coverage speeds residents have come to trust and expect, nor for any co-location opportunities. The only other facilities within the vicinity are further from the target area found in Silver Creek and Hope, and are also all minor hydro/rooftop installations.

In summary, the proposed tower seeks to enhance and provide a more reliable wireless cellular service in Laidlaw. The tower structure will be suitable for multi-carrier co-location and is consistent with the configuration of wireless networks throughout the municipality.

The map shown below illustrates the location of existing tower sites in the vicinity of the proposed tower.

Compte tenu du climat actuel dans lequel de nombreux résidents travaillent à domicile, la demande de couverture cellulaire et Internet est croissante. Lorsqu'elle cherche à améliorer la couverture à Laidlaw, SLI Towers a contacté la municipalité pour s'enquérir de toute nouvelle demande ou approbation de tour, et a également examiné les tours existantes pour les opportunités de colocalisation et a déterminé qu'il n'y avait pas de colocalisation viable possibilités.

La tour existante la plus proche de l'emplacement proposé est une tour partagée par Rogers et Telus (épingle verte) à environ 4,9 km au nord-est de l'installation proposée. La tour existante la plus proche est un petit monopôle Rogers (épingle rouge) situé à environ 8,9 km à l'ouest le long de l'autoroute 1, dans la Floods. Ces installations ne sont pas suffisamment proches de la zone cible le long de l'autoroute 1, ni assez hautes pour offrir les vitesses de couverture auxquelles les résidents font confiance et auxquelles elles s'attendent, ni pour permettre des possibilités de colocalisation. Les seules autres installations à proximité sont plus éloignées de la zone cible à Silver Creek et Hope, et sont également toutes des installations hydroélectriques mineures/sur les toits.

En résumé, la tour proposée vise à améliorer et à fournir un service cellulaire sans fil plus fiable à Laidlaw. La structure de la tour conviendra à la colocalisation multi-opérateurs et sera cohérente avec la configuration des réseaux sans fil dans toute la municipalité.

La carte ci-dessous illustre l'emplacement des sites de tours existants à proximité de la tour proposée.

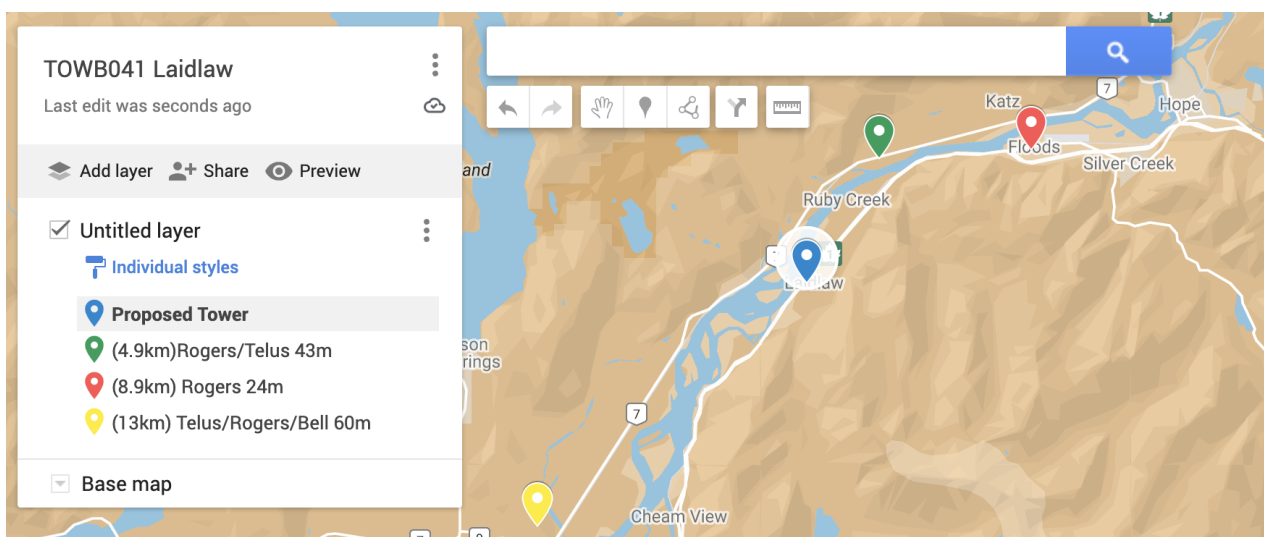


Figure 2: Existing telecommunications sites close to the proposed tower (blue pin) / Figure 2: Sites de télécommunications existants à proximité de la tour proposée (point bleu)

Commenting on This Proposal / Commenter cette proposition

Comments must be received no later than 5 pm (ET) on **Friday, April 4, 2025**. Please reference our file number, **TOWB041**, in your correspondence. / Les commentaires doivent être reçus au plus tard à 17 h, le **vendredi 4 avril 2025**. Veuillez mentionner notre numéro de dossier, **TOWB041** dans votre correspondance.



The public is welcome to request additional information or provide written comments to: / Le public est encouragé à demander de plus amples renseignements ou de faire part de commentaires écrits à l'adresse suivante:

SLI Towers Inc.
146 Thirtieth Street, Suite 100
Etobicoke, ON M8W 3C4
T: (437) 425-3982
E: municipal@slitowers.ca

Municipal Contact Information / Coordonnées municipales

Hayley Katan | Planning Technician

Fraser Valley Regional District
1-45950 Cheam Ave
Chilliwack, BC V2P 1N6
P: 604-702-5484
E: planning@fvrd.ca

Innovation, Science and Economic Development Canada / Innovation, Sciences et Développement économique Canada

Innovation, Science and Economic Development Canada (ISED), formerly Industry Canada, is the governing body for installations of this type and can be contacted at: / Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) est l'organisme directeur de ce type d'installation et peut être contacté à l'adresse suivante :

ISED – Lower Mainland District Office / Bureau de district du Bas-Fraser

13401 – 108 Avenue, Suite 1700
Surrey BC V3T 5V6
Telephone: 1-800-667-3780 or 604-586-2521
Fax: 604-586-2528
Email: spectrumsurrey-surreyspectre@ised-isde.gc.ca

General information on wireless infrastructure: <http://www.ic.gc.ca/towers>
Informations générales sur l'infrastructure sans fil: <http://www.ic.gc.ca/towers>



Local Land Use Requirements

Radio-communication tower/antenna systems are exclusively regulated by Federal legislation under the Radio-communication Act and administered by ISED. Therefore, Provincial legislation such as the Planning Act, including zoning by-laws, do not apply to these facilities.

It is important to understand that ISED mandates proponents follow the local land use authority's telecommunication tower protocol, if applicable, but ultimate authority to approve or reject the construction of a new telecommunications tower rests exclusively with ISED.

In the case of this proposal, the framework for consultation is the ISED - CPC-2-0-03 — Radiocommunication and Broadcasting Antenna Systems, a copy can be obtained in the link below:

<https://ised-isde.canada.ca/site/spectrum-management-telecommunications/en/learn-more/key-documents/procedures/client-procedures-circulars-cpc/cpc-2-0-03-radiocommunication-and-broadcasting-antenna-systems>

Health Canada's Safety Code 6 Compliance

Health Canada's role is to protect the health of Canadians and the Department has undertaken responsibility in researching and investigating any possible health effects associated with exposure to electromagnetic energy. Health Canada has developed guidelines for safe human exposure to RF energy, which is commonly known as Safety Code 6. Safety Code 6 has been adopted by industry ISED Canada and is included in their regulatory documents on radiocommunications licensing and operational requirements. ISED Canada requires all proponents and operators to ensure that their installations and apparatus comply with the Safety 6 at all times.

SLI Towers attests that any carrier(s) co-located on the structure described in this notification package will comply with Health Canada's Safety Code 6 limits, as may be amended from time to time, for the protection of the general public including any combined effects of additional carrier co-locations and nearby installations within the local radio environment. For more information on Safety Code 6, please visit the following Health Canada site: www.healthcanada.gc.ca.

Engineering Practices

SLI Towers attests that the telecommunications structure as proposed for this site will be constructed in compliance with the Canadian Standard Association and comply with good engineering practices including structural adequacy.

Canadian Environmental Assessment Act

SLI Towers attests that the telecommunication structure as described in this notification package will comply with the Canadian Environmental Assessment Act, 2012 (CEAA 2012). The Federal government revised the Canadian Environmental Assessment Act in July 2012. Only radiocommunication antenna and supporting structures that are part of or incidental to projects that are designated by the regulations Designing Physical Activities or otherwise designated by the Ministry of the Environment as requiring an environmental assessment and are subject to the CEAA, 2012.

Transport Canada's Aeronautical Obstruction Marking Requirements

SLI Towers attests that the telecommunication structure described in this notification package will comply with Transport Canada / NAV Canada aeronautical safety requirements. When Transport Canada / NAV Canada have determined if any aeronautical safety features are required for the installation, such information will be provided to the municipality.

Public Disclosure of Comments

Submissions received shall form part of ISED's Public Consultation Process under the Spectrum Management and Radiocommunications Client Procedures Circular CPC-2-0-03, Issue 6, and may be made public as part of a report issued to interested parties, the Municipality and ISED.

Exigences locales en matière d'utilisation des terres

Les systèmes de tour/antenne de radiocommunication sont exclusivement réglementés par la législation fédérale en vertu de la Loi sur la radiocommunication et administrés par ISEDC. Par conséquent, les lois provinciales telles que la Loi sur l'aménagement du territoire, y compris les règlements de zonage, ne s'appliquent pas à ces installations.

Il est important de comprendre qu'ISEDC oblige les promoteurs à suivre le protocole de tour de télécommunication de l'autorité locale concernant l'utilisation des terres, s'il y a lieu, mais le pouvoir ultime d'approuver ou de rejeter la construction d'une nouvelle tour de télécommunication appartient exclusivement à ISEDC.

Dans le cas de cette proposition, le cadre de consultation est la Politique 2020.6 sur les structures d'antennes de télécommunications du district de Kent, dont une copie peut être obtenue auprès du district de Kent.

Conformité au Code de sécurité 6 de Santé Canada

Le rôle de Santé Canada est de protéger la santé des Canadiens et le Ministère a assumé la responsabilité de rechercher et d'enquêter sur tout effet possible sur la santé quant à l'exposition à l'énergie électromagnétique. Santé Canada a élaboré des lignes directrices concernant ce qui constitue être une exposition saine à l'énergie RF, communément appelée Code de sécurité 6. Le Code de sécurité 6 a été adopté par l'industrie ISDE Canada et est inclus dans ses documents réglementaires sur les licences de radiocommunication et les exigences opérationnelles. ISDE Canada exige que tous les promoteurs et exploitants veillent à ce que leurs installations et appareils soient conformes à la sécurité 6 à tout moment.

SLI Towers veillera à ce que tout transporteur co-implanté sur la structure décrite dans ce dossier de notification se conforme aux limites du Code de sécurité 6 de Santé Canada, tel qu'amendé de temps à autre, pour la protection du grand public, y compris tout effet combiné de co-implantations supplémentaires d'opérateurs et installations à proximité dans l'environnement radio local. Pour plus d'informations sur le Code de sécurité 6, veuillez visiter le site suivant de Santé Canada: www.santecanada.gc.ca.

Pratiques d'ingénierie

SLI Towers atteste que la structure de télécommunications proposée pour ce site sera construite conformément aux normes de l'Association canadienne de normalisation et sera conforme aux bonnes pratiques d'ingénierie, y compris l'adéquation structurelle.

Loi canadienne sur l'évaluation environnementale

SLI Towers atteste que la structure de télécommunication telle que décrite dans le présent dossier de notification sera conforme à la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (2012) (LCEE 2012). Le gouvernement fédéral a révisé la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale en juillet 2012. Seules les antennes de radiocommunication et les structures de support qui font partie ou sont accessoires à des projets désignés par les règlements sur la conception d'activités physiques ou autrement désignés par le ministère de l'Environnement comme nécessitant une évaluation environnementale sont assujettis à la LCEE (2012).

Exigences de Transports Canada en matière de marquage des obstacles aéronautiques

SLI Towers atteste que la structure de télécommunication décrite dans ce dossier de notification sera conforme aux exigences de sécurité aéronautique de Transports Canada / NAV Canada. Lorsque Transports Canada et NAV Canada auront déterminé si des dispositifs de sécurité aéronautique sont requis pour l'installation, ces informations seront fournies à la municipalité.

Divulgaration publique des commentaires

Les soumissions reçues feront partie du processus de consultation publique d'ISDE en vertu de la Circulaire sur les procédures relatives à la gestion du spectre et aux radiocommunications pour les clients CPC-2-0-03, numéro 6, et pourront être rendues publiques dans le cadre d'un rapport remis aux parties intéressées, à la municipalité et à ISDE.

Appendix A: Photo Illustration of the Proposed Tower / Annexe A : Une illustration photographique de la tour proposée



Image of the tower superimposed on an artist's rendering is shown to demonstrate the type of tower. The rendering does not depict the proposed location. / L'image de la tour superposée sur le rendu d'un artiste est présentée pour démontrer le type de tour. Le rendu ne représente pas l'emplacement proposé.

Appendix B: Sketch of Proposed Tower – Proposed Leased Area / Annexe B : Croquis de la tour proposée - Zone louée proposée

